



La commune de POUXEUX

**organise pour la saison hivernale
2011/2012**

L'Accueil de Loisirs



COMMENT OCCUPER VOS ENFANTS DURANT LES FROIDS MERCREDIS D'HIVER OU PENDANT LES LONGUES JOURNEES DES VACANCES DE FEVRIER ?



Votre enfant a entre 6 et 11 ans, il est domicilié à Pouxeux, nous mettons en place :



LES MERCREDIS RECREATIFS D'HIVER

11 mercredis récréatifs vous sont proposés :

- | | |
|-------------------|-------------------|
| - 04 janvier 2012 | - 08 février 2012 |
| - 11 janvier 2012 | - 29 février 2012 |
| - 18 janvier 2012 | - 07 mars 2012 |
| - 25 janvier 2012 | - 14 mars 2012 |
| - 01 février 2012 | - 21 mars 2012 |
| | - 28 mars 2012 |

Où se dérouleront-ils ? Dans les locaux de la garderie périscolaire – 15 Rue de la Gare - POUXEUX

Quels seront les horaires ? de 9 h 00 à 17 h 00

Quel sera le coût pour les parents ? 12 euros par mercredi. Il comprend les activités et le déjeuner.

Quelles seront les activités proposées : il y aura un thème par mercredi

Comment s'inscrire ? Un dossier d'inscription vous sera remis sur demande par le secrétariat de la mairie. Il devra être complété et rendu pour la première inscription au mercredi récréatif d'hiver fréquenté par votre enfant.

Pour les enfants qui ont déjà fréquenté la session d'automne des mercredis récréatifs, pas de nouveau dossier à remplir. Seul, le règlement intérieur sera à rendre visé par les parents.

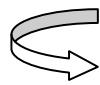
Comment réserver ? Il suffit de venir en mairie aux dates suivantes. Les réservations seront en fonction des places disponibles (24 enfants peuvent être accueillis).

Le paiement se fera en même temps que les réservations.

- à partir du mardi 27 décembre 2011 pour les mercredis de janvier

- à partir du 21 janvier 2012 pour les mercredis de février

- à partir du 25 février 2012 pour les mercredis de mars



UNE SEMAINE DE CENTRE AÉRÉ

Pendant la deuxième semaine des vacances de février, soit du 20 au 24 février inclus

Où se déroulera-t-elle ? Dans les locaux de la garderie périscolaire – 15 Rue de la Gare - POUXEUX

Quels seront les horaires ? du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 00

Quel sera le coût pour les parents ? Le prix sera de 60 euros pour la semaine. Il comprend les activités et les déjeuners. (Le paiement par tickets loisirs est accepté.)

Quelles seront les activités proposées ? Le thème de la semaine sera « le carnaval » : fabrication de déguisements, masques, beignets...

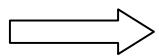
Comment s'inscrire ? L'inscription se fera pour la semaine complète.

Un dossier d'inscription vous sera remis sur demande par le secrétariat de la mairie. Il devra être complété et rendu avant le 1^{er} février 2012

Le paiement se fera au moment de l'inscription.

Pour les enfants qui ont déjà participé aux mercredis récréatifs d'automne ou d'hiver, pas de nouveau dossier à remplir. Seul le règlement intérieur sera à rendre visé par les parents.





Pour tout renseignement complémentaire

Vous pouvez contacter :

- le secrétariat de la mairie au 03.29.36.91.10**

